

## Direction des finances

Réunion du 14 novembre 2019

N° 112

# RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

---

## OBJET DE LA DEMANDE

Depuis l'audit réalisé en début de mandat à l'été 2015, dressant un état des lieux alarmant pour les finances départementales, l'action résolue de la majorité départementale a permis de redresser progressivement la situation financière du Département.

D'un exercice 2016 annoncé comme très difficile et nécessitant l'arrêt de tout projet d'investissement non engagé, nous avons réussi à élaborer et tenir un budget 2016 juste et soutenable pour l'avenir nécessitant, certes, des efforts en interne comme chez nos partenaires, mais maintenant un niveau élevé d'ambition pour le territoire en investissant fortement.

En 2017, nous avons poursuivi nos efforts collectifs et pu ainsi maintenir la santé financière du Département tout en garantissant le maintien d'un niveau important d'investissements nécessaires pour la Saône-et-Loire.

En 2018, nos efforts ont payé et nous ont permis de redonner des marges de manœuvre sur les politiques publiques du Département ainsi qu'à nos partenaires, tout en maintenant un fort niveau d'ambition sur l'investissement du Département. De surcroît, à l'aune de notre analyse des besoins des habitants, nous avons même développé un service nouveau : le centre de santé départemental, avec une première ambition de salarier 30 médecins généralistes.

En 2019, forts de notre santé financière petit à petit reconstruite, nous avons poursuivi la redistribution des fruits de nos efforts collectifs vers l'amélioration des politiques publiques départementales et vers nos partenaires qui les mettent en œuvre au quotidien. Notre niveau d'investissement a également été encore plus ambitieux que précédemment, dépassant les 100 M€. Nous avons progressivement aussi renforcé l'amélioration des outils et des conditions de travail des agents qui mettent en œuvre ces politiques publiques afin qu'ils puissent rendre chaque jour un meilleur service aux habitants.

En 2020 et pour les années suivantes, je vous propose de poursuivre l'augmentation des moyens de nos politiques publiques, en particulier dans le champs des solidarités (+3% par rapport à l'année 2019) tout en restant dans les limites désormais fixées par la loi (1,2% de croissance annuelle des dépenses de fonctionnement). Je vous propose aussi d'améliorer la rémunération des agents qui, au quotidien, travaillent au service des Saône-et-Loiriens, en particulier les plus bas salaires. Les agents du Département ont fait des efforts depuis de nombreuses années et il me semble juste qu'ils puissent en récolter les fruits maintenant que notre santé financière est stabilisée et satisfaisante.

En effet, si la situation prospective pour 2020 est porteuse d'incertitudes pour les finances départementales, la santé financière de la collectivité est correctement et suffisamment maîtrisée pour envisager l'avenir avec beaucoup plus de sérénité qu'en 2015. Nous constatons que le relatif dynamisme économique du territoire de

Saône-et-Loire se répercute peu sur le marché de l'emploi, en particulier pour les bénéficiaires du RSA (voire, selon les dernières données de Pôle emploi publiées fin octobre 2019, le chômage repart à la hausse sur le département au 3ème trimestre 2019). De surcroît, les risques de retournement de cycle économique doivent conduire à la prudence. De même, la réforme de la fiscalité locale présentée dans le projet de loi de finances pour 2020 aura certes un impact plutôt positif à court terme pour le Département mais induit une plus grande dépendance à la conjoncture économique. L'année prochaine sera également le dernier exercice concerné par la contractualisation avec l'Etat relative aux dépenses de fonctionnement, sans que les suites à donner à ce dispositif ne soient encore précisées par le Gouvernement.

Dans ce contexte, le Département déploie pour l'exercice 2020 une stratégie budgétaire prudente mais toujours ambitieuse pour le territoire, conformément aux objectifs fixés dès le début de mandat en 2015 : sincérité, soutenabilité et ambition !

D'une part, les budgets alloués aux solidarités humaines et territoriales sont renforcés. L'année 2020 verra ainsi éclore des projets innovants et volontaristes au service des priorités départementales que sont la santé, l'autonomie, le sport ou encore l'accès à la culture sur tout le territoire. En matière d'investissement, 2020 sera une année de montée en puissance des dépenses relatives au réseau de très haut débit en parallèle d'engagements poursuivis sur les routes ou encore le soutien au bloc local. Les dépenses d'investissement continueront de croître, la hausse étant déjà significative sur les dernières années (108 M€ en 2019 contre 69 M€ en 2015, soit une augmentation de plus de 30%).

D'autre part, malgré le contrat signé avec l'Etat, le Département parvient à accroître certaines dépenses de fonctionnement pour poursuivre l'amélioration du service rendu aux habitants de Saône-et-Loire. Les dépenses de solidarités progresseront ainsi de plus de 10 M€. Les dépenses relatives aux ressources humaines augmenteront aussi de 1,7 M€ pour renforcer les services sur le territoire et la rémunération des agents qui servent les Saône-et-Loiriens 365 jours par an.

Cette ambition s'est construite dans un cadre soutenable pour les finances du Département. Malgré la baisse subie des dotations puis la contractualisation relative aux dépenses de fonctionnement, les finances départementales sont bien gérées par l'ensemble des élus de la majorité. Le Département, depuis le début du mandat, a ainsi maintenu un taux de prélèvement obligatoire stable et limité son endettement. Les engagements pris vis-à-vis de l'Etat en matière de plafonnement des dépenses de fonctionnement ont également été scrupuleusement respectés en 2018 et 2019 et le seront en 2020. Pour les prochaines années, un tel niveau de gestion sera maintenu au travers d'une maîtrise de la capacité de désendettement du Département et une gestion soutenable des dépenses.

L'amélioration continue du taux d'exécution du budget demeure aussi un objectif premier de bonne gestion. En dépenses, le taux d'exécution prévu en 2020 sera équivalent aux taux des dernières années, soit plus de 98,1% en 2017 et 98,9% en 2018. En matière de recettes, l'effort accru sur la prévision décliné dans le rapport témoigne de la volonté, recherchée depuis le début du mandat, d'améliorer la sincérité budgétaire et autorise une vision fiable des ressources à l'appui des politiques à mettre en œuvre. Quand nous votons un budget, nous le réalisons !

Ainsi, le triptyque de bonne gestion mis en œuvre depuis 2015 reposant sur l'ambition, la sincérité et la soutenabilité est donc confirmé malgré les incertitudes pesant sur les finances locales. Le Département agit et reste au service du territoire et de ses habitants, par son accompagnement au quotidien et ses investissements.

Pour l'année 2020, j'ai souhaité que le rapport d'orientations budgétaires vous soit présenté dans un nouveau format. Cette nouvelle édition vise à faciliter la lecture et mettre en exergue certains chiffres marquants afin d'informer aux mieux élus, partenaires extérieurs, contribuables et citoyens.

Je vous demande de prendre acte de la communication du présent rapport, de son annexe, et de la tenue du débat d'orientations budgétaires lors de notre Assemblée réunie le jeudi 14 novembre 2019.

Le Président,